



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 juin 2025
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 19 juin 2025, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est dans la plus grande urgence que je vous écris au sujet des attaques aveugles que le régime iranien continue de mener contre la population civile en Israël, notamment le 19 juin au matin, lorsqu'il a bombardé l'hôpital Soroka, principal centre médical du sud d'Israël, où sont prodigués des soins vitaux aux juifs, aux chrétiens et aux musulmans de tout le pays. En dirigeant ses missiles contre l'hôpital, l'Iran a ciblé une institution qui incarne les valeurs mêmes que son régime théocratique abhorre.

Quarante-cinq personnes ont été blessées lors de cette attaque, et l'onde de choc a endommagé toute l'installation.

Simultanément, une pluie de missiles s'est abattue sur des zones densément peuplées du centre d'Israël, détruisant des habitations de civils dont le seul « crime » est de vivre dans une démocratie qui résiste à la vision de Téhéran.

Frapper délibérément un hôpital constitue un crime de guerre et un acte terroriste. Depuis le début de cette opération, le régime terroriste iranien a lancé 450 missiles et des centaines de drones sur des agglomérations.

Vingt-quatre personnes ont été tuées et plus de 1 170 autres ont été blessées sur plus de 40 lieux d'impact. Jusqu'à présent, on compte plus de 6 500 personnes évacuées de leur domicile et plus de 25 000 biens civils endommagés par les attaques.

L'une des victimes est Anastasiia Buryk, fillette de 7 ans atteinte d'un cancer, qui a été assassinée par le régime iranien à Bat Yam avec quatre autres membres de sa famille. Anastasiia était venue en Israël pour y recevoir un traitement vital contre le cancer et a été tuée par une attaque de missiles balistiques iraniens.

Par ces actes infâmes, l'Iran viole la résolution [2573 \(2021\)](#), ainsi que le droit international humanitaire, en prenant pour cible la population civile et les biens de caractère civil par des attaques indiscriminées.

Le Ministre iranien des affaires étrangères, Abbas Araghchi, affirme viser des sites militaires ; il s'agit là d'un mensonge proféré dans une tentative pathétique de détourner l'attention de ce qui est clairement devenu le mode opératoire de son régime : viser des civils et semer le chaos et la destruction parmi le peuple israélien. C'est une honte.



Le fait que le Ministre Araghchi ait été invité à prendre la parole demain au Conseil des droits de l'homme à Genève est plus honteux encore et montre bien que cet organe de l'ONU a perdu sa raison d'être et son sens moral.

La communauté internationale doit condamner avec fermeté l'Iran pour ces crimes de guerre et tenir le régime pour responsable de ses actes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Danny **Danon**
